LOI ASILE ET IMMIGRATION

La loi adoptée en première lecture

Au 7e jour, les débats passionnels sur le projet de loi «asile-immigration» se sont achevés dimanche soir par le vote du texte en 1re lecture avec, au final, un seul opposant LREM, qui a aussitôt annoncé son départ du groupe majoritaire.

Des migrants vivant dans un campement de fortune porte de la Villette. Beaucoup ont leurs empreintes dans un autre pays européen et ne sont pas concernés par la loi. Photo C. ARCHAMBAULT/AFP

Après 61 heures de joutes enflammées et un millier d'amendements examinés - mais très peu adoptés- le projet de loi «pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie» a finalement été voté vers 23h00 en 1re lecture par 228 voix contre 139 et 24 abstentions. Les Républicains et toute la gauche - socialistes, communistes et «Insoumis» - ont voté contre, tout comme les députés FN.

Au sein du groupe LREM, seul l'ex-socialiste Jean-Michel Clément a voté contre et aussitôt annoncé son départ du groupe, conscient d'avoir «enfreint les règles» du groupe majoritaire. Quatorze autres LREM ont cependant exprimé leur désaccord avec le texte en s'abstenant. Une députée MoDem, Nadia Essayan, a également voté contre, et huit autres centristes se sont abstenus. Au Sénat maintenant de prendre la suite en juin, où la majorité de droite a déjà promis de «l'amender considérablement».

Présent quasiment de bout en bout et défendant avec vigueur son texte «face à des hommes et des femmes de convictions», le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, a salué l'adoption d'un «texte juste». Dès lundi soir, il avait plaidé «l'urgence à réagir» pour limiter «une immigration massive» et «en même temps» garantir le droit d'asile, «sacré».

Le texte vise à réduire à six mois, contre onze aujourd'hui, l'instruction de la demande d'asile. Objectif affiché : faciliter à la fois l'expulsion des déboutés et l'accueil des acceptés. La rapporteure Elise Fajgeles (LREM) a souvent insisté sur une «ligne de crête», entre «exigence de pragmatisme» et «humanité».

Des oppositions combatives

Extrêmement combatives, les oppositions (LR, FN et gauche) ont fait prolonger des débats enflammés. Critiquant une «petite loi» d'une majorité «immigrationniste» et des «pudeurs de violette» du ministre, les Républicains ont bataillé pour durcir le texte, avec 323 amendements, tous rejetés par une majorité «sectaire», dans le sillage des propositions très droitières de Laurent Wauquiez cette semaine.

Droite et extrême droite ont été omniprésentes dans l'hémicycle jusqu'au dernier jour où le FN proposait de supprimer le droit du sol et LR de le restreindre.

Vent debout contre une loi «inhumaine», la gauche a combattu des «régressions», comme le doublement de la durée maximale de rétention, portée à 90 jours, avec la possibilité maintenue «d'enfants derrière les barbelés». «Une loi qui fait de l'étranger un suspect», selon la communiste Elsa Faucillon. Ces critiques de la gauche contre la réduction des droits des demandeurs d'asile ont été reprises par quelques députés de la majorité qui avaient déjà depuis plusieurs mois tenté, de convaincre le ministre de l'Intérieur d'amender son texte.

Dans les dernières heures, encore émaillées d'invectives, l'Assemblée a voté, au grand dam de LR y voyant une concession du gouvernement «à son aile gauche», l'assouplissement du «délit de solidarité» pour certaines personnes venant en aide aux migrants. Et le délai pour accéder au marché du travail pour les demandeurs d'asile a été ramené de neuf à six mois.

TRANSPORTS GROGNE

Nouvelle semaine de grèves en vue

Deux conflits dans l'impasse : les cheminots de la SNCF et les personnels d'Air France sont appelés à cesser le travail aujourd'hui et demain, pour la première fois aux mêmes dates.

À la SNCF

Sur les rails, le 5e épisode de la grève s'annonce aussi suivi que le quatrième, avec 35 % des TGV en circulation ce lundi, 30 % des Intercités, 40 % des TER, RER et Transilien, selon les chiffres dévoilés hier par le patron de la SNCF Guillaume Pepy, qui assure que la grève s'érode. « Il y a quatre cheminots sur cinq au travail », mais « ceux qui conduisent les trains sont en grève à 60 % », a-t-il indiqué. Le vote de la réforme ferroviaire mardi à l'Assemblée nationale n'a pas découragé les syndicats : d'autres épisodes de grève sont programmés jusqu'à fin juin et les cheminots réfléchissent même à prolonger le mouvement en juillet et août. Inenvisageable pour Guillaume Pepy, convaincu qu'« il n'y aura pas de grève cet été parce que les cheminots sont des gens responsables ».

Chez Air France

Air France prévoit d'assurer 75 % de ses vols ce lundi. La compagnie table sur 65 % de vols long-courriers maintenus, un taux identique pour les moyen-courriers au départ et vers l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle et 85 % pour les court-courriers à Paris-Orly et en province. Le nombre de grévistes tenus de se déclarer avant le mouvement est en baisse d'environ trois points chez les pilotes (28,1 %), chez les hôtesses et stewards (19,6 %), et de presque un point parmi les personnels au sol (13 %). La direction a annoncé vendredi « le lancement d'une consultation auprès de l'ensemble des salariés » sur la base de sa dernière proposition (2 % d'augmentation immédiate des salaires) et le PDG Jean-Marc Janaillac envisage de démissionner en cas de résultat négatif.

SOCIAL FO

Qui est Pascal Pavageau, le successeur de J.-C. Mailly

Pascal Pavageau. Photo Joël SAGET/AFP

À 49 ans, cet ingénieur des travaux publics de l'État, qui prendra la tête du syndicat Force ouvrière vendredi, monte à l'offensive contre la « logique du chacun pour soi » du nouveau monde de Jupiter-Macron. « Le congrès de Lille sera rock'n'roll », annonçait Jean-Claude Mailly. Son successeur rectifie : « Par goût personnel, je dirais plutôt hard rock. Car on dit que j'écoute du heavy metal, non, c'est du hard rock ! » Pascal Pavageau esquisse le « signe des cornes », ralliement des fans de cette musique, et cite Rainbow et Meat Loaf pour groupes préférés…

Amateur de castagne

De cette confession devant les journalistes de l'Ajis, la semaine dernière, peuvent être tirés deux enseignements. Le premier est que Pascal Pavageau, 49 ans, ingénieur des travaux publics de l'État depuis 1994 (« c'est toujours mon métier », ajoute-t-il avec fierté), aime la précision. Le second est que le prochain secrétaire général de Force ouvrière aime la castagne, ce que devrait vite vérifier le gouvernement.

Pas simple de succéder à Jean-Claude Mailly à la tête depuis dix ans du troisième syndicat français (derrière la CGT et la CFDT), avec 500 000 adhérents affichés. Cela conduit FO à faire régulièrement la bascule entre la négociation avec la CFDT, et la grève avec la CGT.

C'est cette ligne intermédiaire, « indépendante », que dit vouloir conserver Pascal Pavageau, seul candidat en lice, adoubé depuis 2011 : « La chaise vide, c'est pas nous, mais on est capable de quitter la table. » Mais on le sent impatient d'en découdre avec le président de la République et sa méthode ainsi résumée « Je pense, donc tu suis ». Il ne suivra pas, et l'annoncera dès la résolution qu'il fera adopter par le congrès : face à la « logique de jungle et de chacun pour soi » du « nouveau monde », il entend affirmer que « les droits sont d'abord collectifs, garantis par un statut ».

Il pourrait ouvrir les hostilités sur le terrain favori de FO, qui est aussi le sien, les services publics. Il se dit prêt à examiner la possibilité d'un grand mouvement social, interprofessionnel, s'appuyant sur la mobilisation en cours des fonctionnaires. Voici le gouvernement prévenu, la suite s'annonce rock'n'roll, tendance hard.

Francis Brochet

CORRUPTION

Financement de la vie politique : la transparence reste opaque

Un an après le 1er tour de la présidentielle de 2017, Marc-André Feffer, président de Transparency International, a appelé hier, lors de la diffusion d'un rapport, à ne pas se contenter de la loi de confiance dans la vie politique et à « replacer ces questions en haut de l'agenda politique ». L'ONG a mis en cause les « avancées insuffisantes » du gouvernement sur l'éthique et la transparence de la vie publique et évoque notamment « un chantier au point mort » sur le financement de la vie politique. La France se classe 23e sur 180 pays dans l'indice de perception de la corruption, publié par Transparency International.